

Bassin d'infiltration préfabriqué Azura

Préparation/contrôle

- Vérifier la nature du sol en place.
- Si présence de nappe phréatique, repérer le niveau maximal de celle-ci.
- Vérifier le niveau des filets d'eau de l'arrivée et de l'exutoire.

Recommandations pratiques

En présence d'arbre, positionner le bassin à distance suffisante des racines.

Pendant la phase chantier, les protections nécessaires seront mises en œuvre pour ne pas détériorer les unités et éviter les accidents.

Remarque : seulement les eaux pluviales non polluées peuvent être raccordées au bassin.

Hauteur du remblai au-dessus du bassin

- Sans trafic (espaces verts) : 30 cm
- Trafic moyen (véhicules légers) : 60 cm
- Trafic intense (camions) : 80 cm

Terrassement

Dimensions du terrassement :

- Longueur et largeur à creuser : tenir compte de suffisamment d'espace pour le compactage couche par couche du remblayage des côtés et le raccordement des conduites.
- Profondeur à creuser : minimum 10 cm en dessous du niveau inférieur du bassin.

Pour des sols instables, tout doit être mis en œuvre pour rendre le sol porteur.

Une surface bien plane est nécessaire pour permettre un bon alignement des unités.

Installation du bassin Azura

- Le bassin préfabriqué est installé dans le même plan.
- Le bassin préfabriqué est pourvu sur chaque longueur d'un embout lisse de Ø 160 mm permettant ainsi le raccordement de conduites d'eau pluviale d'un côté et la liaison de plusieurs bassins préfabriqués de l'autre côté.
- Le bassin doit toujours être pourvu d'un exutoire (trop plein).
- Le géotextile qui enrobe le bassin préfabriqué ne peut pas être endommagé. En cas de perforation ou déchirure du géotextile lors de la manipulation ou du placement, la zone concernée sera recouverte par un géotextile du même type, avec un recouvrement de la première couche de minimum 50 cm.

Remarque : si les conduites d'eaux pluviales ne sont pas encore raccordées au bassin, les raccordements doivent être protégés contre l'infiltration de sable.

Remblaiement

1. Remblai latéral :

Commencer par remblayer le pourtour du bassin soit avec un matériau compactant de bonne qualité soit avec un autre matériau dont on adaptera le compactage. La qualité de ce remblaiement est très importante pour la pérennité de l'ouvrage.

2. Remblai supérieur :

Une couche de protection de 20 cm minimum en sable sera mise sur la partie supérieure des unités préalablement enveloppées de géotextile.

Le remblai supérieur se fait par couche de 30 à 40 cm maximum, soit avec le matériau du site en zone verte, soit avec un matériau d'apport de qualité adéquat pour les zones circulées.

Concernant le compactage :

La qualité du compactage est importante pour la pérennité de l'ouvrage et le système. De préférence, et certainement les premiers 30 cm, l'utilisation de plaque vibrante est à déconseiller.

